



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

marchés

Question écrite n° 1123

Texte de la question

M. Gabriel Biancheri appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la structuration de la production et du commerce de fruits en Europe. Les agriculteurs de ce secteur souhaiteraient la mise en place d'instruments de maîtrise de production et de régulation des marchés. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre en ce domaine.

Texte de la réponse

La France souhaite que le principe de la connaissance et de la maîtrise de la production soit encouragé dans le cadre de l'OCM fruits et légumes, sachant qu'un tel projet ne pourra réellement prendre tout son sens qu'au niveau européen. Au plan national, il est nécessaire d'avancer sur le plan technique afin d'identifier les méthodes les plus appropriées pour développer un tel système. Sur le plan technique, une étude a été engagée par l'Office interprofessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture : les orientations qui viennent d'être dégagées par un cabinet d'étude plaident pour une utilisation rationnelle des dispositifs déjà existants (n° PACAGE, par exemple). L'analyse doit être poursuivie sur cette base afin de déterminer les méthodes les plus appropriées pour le développement du système. Un groupe de travail associant l'administration centrale et territoriale, l'ONIFLHOR et les professionnels sera constitué à cet effet.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Biancheri](#)

Circonscription : Drôme (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1123

Rubrique : Ventes et échanges

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 9 décembre 2002

Question publiée le : 29 juillet 2002, page 2722

Réponse publiée le : 16 décembre 2002, page 4946